A l’occasion de la journée du CGN du samedi 4 juin 2016

**« La ménopause : rupture et continuité»**

nous vous proposons de satisfaire à votre obligation annuelle de formation en participant à un programme DPC.

Caractéristiques du programme DPC 12141500198735
durant la journée **« La ménopause : rupture et continuité»**

Mis en œuvre par EvalFormSanté (Préf. n°53350825535, OGDPC 1214)

Il comporte 3 phases obligatoires :

1. **Observation des pratiques** (non présentielle): Les participants répondent en ligne à un audit et/ou des vignettes de mise en situation cliniques envoyées par mail au moment de la confirmation d’inscription. La « deadline » de réponse est fixée au 25 Mai\*
2. **Enseignement** (étape présentielle) : Présence à la journée et en particulier **aux sessions 3 et 4 du 4 JUIN « La ménopause : rupture et continuité»** où seront présentés l’analyse des résultats collectifs de l’enquête en ligne et l’exposé de l’expert.
3. **Observation des évolutions** (non présentielle) : Un mois après le congrès, les participants remplissent, toujours en ligne, une autoévaluation des modifications de leur pratique via des mises en situation cliniques.

[**S’inscrire**](http://evalformsante.fr/formations/873)[**http://evalformsante.fr/formations/873**](http://evalformsante.fr/formations/873)

**Règles OGDPC 2016**

1 DPC par an obligatoire quel que soit votre statut, libéral ou salarié.

**Salariés**: 1 DPC[[1]](#footnote-1) par an financé par votre établissement (remboursement OPCA)

**Libéraux** :

* Enveloppe OGDPC personnelle identique 2015 pour 4 à 7 demi-journées/an (selon la profession),
* Indemnisation du professionnel inchangée
	+ par ½ journée pour un programme présentiel
	+ par un forfait de 3 ½ journées pour une programme non présentiel.

INSCRIPTION, FINANCEMENT ET INDEMNISATION

Que vous suiviez ou non un programme DPC vous devez vous inscrire à la journée du Collège de Gynécologie de Normandie **« La ménopause : rupture et continuité»** et renvoyer votre bulletin d’inscription à Madame le Docteur Evelyne SEIMAN-RIVIERE

46 rue Horace Vernet, 91130 ISSY-LES-MOULINEAUX

**Pour vous INSCRIRE AU DPC**

Allez sur le site EvalFormSanté : <http://evalformsante.fr/formations/873>

Renseignements secretariat@evalformsante.fr

Ou au téléphone entre 8h30-16h30 : Elodie ou Claire : 09 54 23 16 37

De plus :

* [***Pour les LIBERAUX***](https://www.mondpc.fr/public/medias/mondpc/photos/Supports/PROCESSUS_INDEMNISATION_AOUT14.jpg) (> 50% d’activité libérale)

Inscription possible directement [sur le site de l’OGDPC](https://www.mondpc.fr/mondpc/participer_a_un_programme) avec le N° du programme **n° 12141500195.**

* [***Pour les SALARIES***](https://www.mondpc.fr/public/medias/mondpc/photos/Supports/Inscription_PS_mondpc_SALARIEmaj.png)(>50% de l’activité)

Votre inscription définitive est conditionnée au paiement par votre employeur des frais liés au DPC : 600 € le programme pour un médecin. Merci lors de votre préinscription de bien indiquer les coordonnées de votre employeur.

*Votre Inscription sera définitive après retour de la convention de formation et de la facture pro forma signés par votre employeur.*

1. Ou davantage selon accords internes. [↑](#footnote-ref-1)